

Nicolas Sarkozy veut révolutionner l'hôpital

(Par l'envoyée spéciale d'APM, Sabine NEULAT-ISARD)

BORDEAUX, 16 octobre 2007 (APM) - Le président de la République a appelé mardi à révolutionner le mode de financement et la gestion managériale des hôpitaux publics, à l'occasion de l'installation officielle de la commission Larcher.

"L'hôpital de demain doit répondre à un certain nombre de défis": celui de l'accès à des soins de qualité, celui de la "performance" et celui de "l'attractivité et de l'excellence", a déclaré Nicolas Sarkozy dans un discours prononcé à l'hôpital Pellegrin du CHU de Bordeaux, avec la ministre de la santé Roselyne Bachelot.

Pour y parvenir, "l'autonomie de gestion" doit être accordée à l'hôpital, a-t-il déclaré devant un parterre de hauts responsables hospitaliers et les membres de la commission pilotée par Gérard Larcher. "Je veux donner de l'air à l'hôpital", a insisté le chef de l'Etat disant vouloir "du dynamisme, des projets et des équipes soudées".

Indiquant que "près de la moitié" des établissements publics sont actuellement en déficit, il a appelé à une "révolution du financement" par le biais de la tarification à l'activité (T2A).

PLUS D'HOPITAUX EN DEFICIT EN 2012

"Je souhaite que la T2A à 100% accompagne le retour à l'équilibre des comptes d'exploitation des établissements publics" pour "qu'à la fin de mon mandat, il n'y ait plus d'établissements qui aient un déficit d'exploitation", a-t-il déclaré.

Il a ajouté qu'il avait également demandé à Roselyne Bachelot "d'étudier un calendrier de déploiement progressif de la T2A au moyen séjour et aux établissements psychiatriques".

"Il est essentiel que la modernisation du financement des hôpitaux touche l'ensemble de ses instruments", qu'il s'agisse de la T2A ou des autres dotations, a-t-il estimé. "Le temps est fini où ces dotations servaient à entretenir des déficits", s'est exclamé le chef de l'Etat en appelant à des financements fondés "sur des bases objectives".

DEVELOPPER LES CONTRATS

Nicolas Sarkozy a aussi appelé à "la révolution du contrat" pour répondre au défi de la qualité et de la performance.

Il a souhaité que la pratique contractuelle soit "systématique" entre les agences régionales de l'hospitalisation (ARH) et les établissements, les contrats devant comporter des objectifs "clairs", un échéancier "précis" et "des sanctions positives ou négatives".

Les ARH recevront elles-mêmes en 2008 des "lettres de mission" qui leur fixeront des objectifs précis en matière de qualité et de performance.

Dans un but de "cohérence", les contrats des établissements doivent ensuite se décliner en interne dans ceux conclus entre le directeur et les praticiens hospitaliers, à commencer par les responsables de pôle.

Se prononçant pour une "révolution managériale" au sein des hôpitaux, Nicolas Sarkozy a souhaité que l'intéressement "collectif et individuel" se développe "à toutes les strates de l'hôpital: médecins, professionnels paramédicaux, aides-soignants, agents de service, cadres et agents administratifs, ingénieurs, techniciens et ouvriers".

Il a encouragé l'extension en 2008 de la part complémentaire variable de rémunération, mise en place en 2007 pour les seuls chirurgiens.

Le chef de l'Etat a également fait part de sa volonté que le directeur de l'hôpital soit le patron reconnu de l'hôpital et "le seul".

"Je ne connais pas d'organisation qui marche quand il y a autant de patrons que de responsables d'activités", a-t-il souligné en estimant que le directeur "doit pouvoir décider, en liaison avec le conseil exécutif".

Il s'est dit favorable à l'ouverture du recrutement des directeurs aux médecins, aux cadres des autres fonctions publiques et aux dirigeants du privé. "Dans le même temps, a-t-il ajouté, des responsabilités différentes seront ouvertes aux directeurs d'hôpital".

S'agissant du personnel, il a demandé que soit étudiée l'introduction d'un temps contractuel choisi par chaque agent de l'hôpital. Ce contrat devra prévoir des engagements sur la planification des temps de travail.

Il a également suggéré qu'à titre expérimental, les praticiens hospitaliers puissent conclure un contrat de gré à gré avec leur établissement, sur le modèle de celui qu'il a évoqué dans son discours sur la fonction publique le 19 septembre 2007. "Ce contrat permettrait d'améliorer la rémunération des praticiens en modernisant le régime de l'activité libérale".

AVOIR UNE VISION TERRITORIALE

Ces différentes pistes pour favoriser l'autonomie de gestion doivent s'accompagner d'une vision territoriale, a également estimé le chef de l'Etat.

L'hôpital "doit se recentrer sur ses missions" tout en renforçant "les coopérations avec les professionnels de santé libéraux et le secteur médico-social".

L'articulation des urgences hospitalières et de la permanence des soins constitue à cet égard "la priorité", a insisté Nicolas Sarkozy en demandant que la permanence des soins soit le "premier sujet" traité par les futures Agences régionales de santé (ARS).

La vision territoriale permettra une gestion prévisionnelle des emplois dans les sites hospitaliers, favorisera les partenariats public-privé et devra s'appliquer à la recherche et à la formation, a indiqué le chef de l'Etat.

La commission Larcher, chargée de réfléchir à ces différents thèmes, établira un état des lieux pour fin novembre, a conclu Nicolas Sarkozy.

Une concertation se déroulera ensuite "jusqu'au printemps" 2008 et se terminera par une conférence nationale qui aboutira à des propositions concrètes.